

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 13 DECEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le lundi treize décembre à vingt heures trente minutes,
le Conseil Municipal de la Commune de Neauphle-le-Château
s'est réuni dans la salle du Conseil Parking de la Place aux Herbes,
après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Bernard JOPPIN, Maire

Etaient présents :

Bernard JOPPIN - Le Maire, Michèle TROIZIER, Philippe LEBLOND, Alain JUND, Marie-Claude GUIDEE, Maurice GAUDIN - Maires-Adjointes, Jean-Pierre JULLIEN, Hélène DROUSSENT, Valentine CHERRIERE, Jean-Philippe AZEMA, Annick VENANT, Marc LE GONIDEC, Patricia BERCE, Daniel SCHAEFER et Marc LEROY.

Etaient absents, excusés et représentés :

Sandrine HUET donne pouvoir à Patricia BERCE
Jean-Claude KUENTZ donne pouvoir à Alain JUND
Jean-Pierre SIMOULIN donne pouvoir à Philippe LEBLOND
Jacques GAURIAU donne pouvoir à Marc LE GONIDEC
Mireille DAPOIGNY donne pouvoir à Maurice GAUDIN

Absentes et excusées :

Agnès KRANTZ-HABERBUSH, Nadine LE RAY et Cécile BLONDEL

Le Conseil Municipal,

après avoir désigné Monsieur Jean-Pierre JULLIEN comme secrétaire de séance,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du lundi 8 novembre 2010.
- **APPROUVE** et **DECIDE**, à l'unanimité, d'appliquer les nouveaux tarifs de la Cantine et de l'Accueil de Loisirs, à compter du 1^{er} janvier 2011.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la demande de participation des familles pour le départ en classe de découverte des élèves de CE1, en Dordogne du 6 au 10 juin 2011.
- **AUTORISE**, à l'unanimité, l'engagement en 2011 des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget 2010.
- **PREND ACTE**, à l'unanimité, de la communication des rapports d'activité et annuel 2009 de la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines » sur le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Le Maire

Bernard JOPPIN

